

COMMUNE DE LEZAY
(DEUX-SEVRES)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2020 – 20h30

Présents : Bernard BARILLOT, Philippe BERLAND, Camille BILLARD, Frédérique BINET, Gérard BLAVETTE, Didier DESPRETZ, Claire FAUCON, Olivier GAYET, Olivier GEMOT, Yannick GIRARD, Pamela LUCAS, Élisabeth MARCHAND, Nicky MARESCOT, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, Sébastien SUIRE, Michaël TRIBOT.

Absents excusés : Cindy LARMOYER (qui donne pouvoir à Olivier GAYET) et Patrick MORIN (qui donne pouvoir à Michaël TRIBOT).

Absente : Amandine PARVAUD.

Secrétaire : Pamela LUCAS.

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Thomas MARTIN

Thomas est un stagiaire du lycée Bujault de Melle, en classe de BTS Gestion et Protection de la Nature. Sa mission, d'une durée de 9 semaines, a commencé le 29 juin et se terminera le 23 octobre, et consiste en l'étude des haies sur la partie nord-ouest de notre territoire (de la route de Melle à Grand champ).

Il a ainsi répertorié 60 km linéaires de haie, principalement composés entre autres d'érables et d'ormes, sous différentes formes (taillis simples, taillis mixtes, taillis sous futaie). L'étude a permis en outre d'identifier différentes menaces (vieillesse, graphiose, essences non adaptées, etc.). L'élève a ensuite présenté les enjeux des haies : qualité de l'eau (filtrage), brise vent, corridor écologique (différentes zones identifiées mal connectées les unes aux autres), amélioration du paysage (chemin de randonnée et de promenade).

Les conclusions de cette étude sont les suivantes : fort contraste entre les zones céréalières, la vallée du Chaboussant et les zones d'élevage. Des réflexions sont à prévoir sur le maillage entre certaines zones bocagères. Il laisse un support numérique à la mairie (inventaire et état des lieux).

Référent CLETC

La Commission Locale d'Évaluation du Transfert des Charges (CLETC) a pour rôle d'assurer, pour Mellois en Poitou et pour ses communes, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences. La CLETC est donc chargée d'évaluer les charges transférées par les communes membres. Le conseil, appelé à nommer un référent décide de désigner Olivier Gayet pour siéger à cette commission.

Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)

Le Département nous sollicite pour participer au financement de ce fonds qui est en direction des jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans en grande difficulté, est destiné à les aider financièrement. Pour Info, 46 jeunes de Lezay sont aidés. Au niveau de l'ancien canton, ce sont au total 97 jeunes qui sont aidés. Le conseil, conscient des besoins, décide d'attribuer à ce fonds une subvention de 320 €.

Remboursement des frais d'acquisition des panneaux « cadres-photos »

La commission communale «Projets citoyens», à l'occasion des journées du patrimoine, a travaillé sur l'élaboration d'un parcours pédestre dans le bourg de Lezay, agrémenté d'anciennes cartes postales commentées. Ces cartes postales ont été agrandies et reproduites sur des panneaux qui

sont installés le long de l'itinéraire de la balade. L'achat de 26 panneaux s'est fait en ligne sur le site commercial « PrintOclock / Constellacom ». Pour pouvoir honorer la commande dans le délai imparti, l'entreprise exige un paiement par carte bancaire. Or nous, collectivité locale, ne pouvons régler les factures uniquement par mandats administratifs. Le conseil accepte de rembourser Élisabeth, qui s'est chargée du règlement en ligne, à savoir 859,56 €TTC.

Vente de 2 petites parcelles communales

Un administré a formulé une demande d'acquisition pour les parcelles AH 311 (20 m²) et AH 335 (200 m²), situées le long de la rue de Vaugru. France Domaine estime le prix de vente à 2,17€/m², soit 477,40 € (les frais notariés seraient à la charge du preneur). Le conseil valide ce projet de vente.

Régularisation cadastrale

Mellois en Poitou nous rappelle que le Point P (propriété communautaire), situé rue Gate Bourse a été construit sur une parcelle communale. Il est proposé de régulariser cette situation en cédant gracieusement à Mellois en Poitou 1 700 m² de terrain. Le bornage serait pris en charge par le preneur. Le conseil accepte la proposition. Suivront ensuite le déclassement du bien dans le domaine privé communal et la session qui, quant à elle, n'interviendra qu'à l'issue de ces formalités : le conseil aura donc des délibérations ultérieures à prendre.

Acquisition d'une balayeuse routière

Les travaux de balayage du bourg sont exécutés pour environ 6 000 €/an par Mellois en Poitou, à raison de 6 passages par an. La convention nous liant tombe le 31.12.2020. Mellois en Poitou nous informe que l'activité pourrait devenir intercommunautaire, avec accessoirement augmentation sensiblement des coûts (achat d'un nouvel outil). Dans l'optique de maîtriser les dépenses de fonctionnement, la commission voirie propose l'acquisition d'une balayeuse. Après la présentation des modèles, le conseil valide le devis de PERIE pour 65 182,00 €TTC.

Décision modificative

L'acquisition de la balayeuse entraîne des ajustements budgétaires. En effet le budget primitif 2020 a été élaboré par l'ancienne municipalité qui a décidé à l'époque de ne pas flécher les dépenses d'investissement, préférant laisser toute latitude à la nouvelle équipe. Or la Covid-19 a retardé l'installation du nouveau conseil, qui n'a pas pu retravailler le budget avant son vote (date buttoir à respecter). Cependant les modifications restent possibles tout au long de l'exercice. Elles passent par les décisions modificatives.

Le conseil autorise donc les écritures suivantes en dépenses d'investissement :

- | | |
|------------------------------|------------|
| – c/21571 (matériel roulant) | + 67 000 € |
| – c/21318 (bâtiment publics) | - 67 000 € |

Entretien de la voirie

Le conseil valide la proposition de la commission « Voirie » qui consiste à la réparation de chemins à la Mauvatière, à la Petite Foye, au Pic, aux Fontenelles. L'entreprise COLAS est retenue pour 37 540,44 €TTC .

Entretien de bâtiments communaux

Le conseil valide les devis pour les travaux suivants :

- Démoussage de la toiture de la halle alimentaire – BRAULT & Fils : 2 406,00 €TTC
- Zinguerie du temple - Bruno AGNES : 7 307,81 €TTC
- Toiture du bâtiment accolé au temple – BRAULT & Fils : 3 492 €TTC

Questions diverses :

- **Projet éolien « Champ paille »** - enquête publique ouverte du 14 septembre au 16 octobre. Présence du commissaire enquêteur :

	LEZAY	ST-VINCENT
9h - 12h	14 septembre	22 septembre 8 octobre
14h - 17h	30 septembre 16 octobre	-

Il est rappelé qu'un registre est en mairie pour recueillir les avis de la population tout au long de l'enquête. Le conseil sera amené à formuler son avis lors du prochain conseil (vote à bulletin secret).

- **Département** : budget participatif : soumission des projets au vote. Les habitants du département sont invités à voter d'ici le 2 octobre pour élire les projets proposés qui pourront recevoir une subvention départementale. Sur 700 idées proposées, 193 projets sont soumis au vote. 2 projets lezéens sont en lice :
 - « Vers une Maison de la Communication et du Numérique » : acquisition de matériel informatique par l'association Bêta-Pi pour permettre à ses bénévoles de proposer des stages d'apprentissage grand public, toutes générations et scolaires au numérique) et
 - « Vergers partager « entre Terre et Ciel » : création d'un verger partagé, porté par l'association Jardins du Partage, avec la plantation de 25 arbres et arbustes fruitiers d'essences locales, l'acquisition d'une ruche écologique et de panneau d'exposition sur la biodiversité).

Vote en ligne (budgetparticipatif79.fr) ou dépôt de bulletin de vote en mairie (urne)

- **Commission « Communication »** : la parution du prochain p'tit bulletin est prévue en octobre.
- **Commission « Voirie »** : le 5 novembre, réunion concernant le sens de circulation de la rue de Melle et la rue du temple, avec les riverains des rues du temple, de Melle, du Petit souper, des Fougerets.
- **Commission « Sports »** : portes de l'ancien vestiaire à réparer et à repeindre
- **Mellois en Poitou** : Les travaux de la nouvelle déchetterie devraient débuter en avril prochain ; réflexion sur le projet de gestion privée des gîtes et du camping du plan d'eau du Lambon ; rencontre avec les élus le 9 novembre sur les projets communautaires.
- **Centre de gestion** : élection des membres du conseil d'administration
- **Déclaration d'intention d'aliéner** : le conseil ne préempte sur aucun des projets de vente présentés.
- **Logement 2 allée de l'école maternelle** : pourrait être proposé à une association d'aide pour reloger en urgence des familles dans le besoin. Un état des lieux devra être effectué au préalable afin de chiffrer les éventuels coût de rafraîchissement.
- **Dive** : l'apparition soudaine d'un gros trou à côté d'un empellement fait baisser le niveau de l'eau. Problème : qui est en charge de la réparation (syndicat du Clain ?)
- **Agenda** :
 - samedi 19-09 à 11h : inauguration du circuit pédestre
 - samedi 19-09 à 14h : World Cleanup Day (journée de nettoyage de la planète) : RV cour de la mairie
 - mercredi 23-09 : réunion d'adjoints à 18h30
 - mercredi 14 octobre : conseil municipal à 20h30

Fin de conseil 23 h.